

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 04 Avril 2017

**Délibération n°21- 2017 relative à la validation du dossier d'expertise du
Campus Moulin Le Blanc à Charleville-Mézières**

**VU le décret n°2013-1211 du 23 Décembre 2013 relatif à la procédure
d'évaluation des investissements publics,**

**VU la circulaire n°2015-146 du 19 Août 2015 sur la procédure d'expertise des
opérations immobilières,**

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve le contenu du dossier d'expertise relatif au Campus Moulin Le Blanc à Charleville-Mézières.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	22
Membres en exercice	36	Membres représentés	12
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	12		

Décompte des suffrages

Votants	34	Pour	34	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


Visa du Président

Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Dossier d'expertise Campus Moulin Le Blanc à Charleville-Mézières

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 10-04-2017

Document mis en ligne le : 10-04-2017